

Argumentaire

Exposé introductif.-

Honorables Parlementaires,

Permettez-moi de vous présenter mes excuses pour n'avoir pas répondu à la première convocation du Parlement. En effet, des problèmes liés à la santé, font que j'étais hospitalisée à l'étranger à ce moment là

Encore merci de me recevoir aujourd'hui.

Honorables Parlementaires,

Aujourd'hui, c'est avant tout un devoir et ensuite un honneur pour l'équipe du Ministère et moi de répondre à votre convocation en vue de rendre compte ou encore d'exposer à votre juste jugement, de ce que nous avons fourni comme résultats avec les fonds qui lui ont été alloués comme ministère sectoriel de condition féminine pour l'Exercice 2006-2007, à trois mois de sa clôture. Cette convocation nous offre également l'opportunité de vous présenter les justificatifs pour lesquels le Ministère désirerait un surplus de fonds comme Budget Rectificatif, qui lui permettra sans nul doute de boucler cet exercice avec de meilleurs résultats par rapport aux objectifs qu'il s'était fixé dans son Plan d'Action 2006-2007.

Honorables Parlementaires

Juste avant d'entrer dans le vif du sujet dont l'objet est de vous présenter les justificatifs des dépenses inhérentes au budget 2006-2007 et faire état des besoins du Ministère en surplus budgétaire ou encore en Budget rectificatif, il nous semble essentiel de rappeler aux Honorables ici présents, la double mission de ce ministère.

Premièrement le travail transversal qui nous amène à conduire un partenariat systématique et régulier avec tous les autres ministères sectoriels et autres entités de l'Etat pour qu'ils prennent en compte les intérêts stratégiques des 52% de la population que représentent les femmes, dans leurs politiques publiques sectorielles, programmes et activités.

Et deuxièmement celui qui concerne le volet de promotion et défenses des Droits des femmes à travers nos dix Départements pour que nos communes et nos sections communales soient touchées par une décentralisation permanente de nos actions, à travers nos bureaux de Coordination départementale.

Il m'importe de souligner également, les Huit (8) Grands axes d'Orientation de Politiques Publiques Sectorielles du Ministère pour le Quinquennat 2006-2011 lesquels ont guidé l'élaboration du Plan d'Action Ministériel de l'Exercice en cours:

- 1- Conception, développement et mise en place d'une politique d'égalité des sexes ;

- 2- Renforcement de la capacité organisationnelle et institutionnelle du MCFDF ;
- 3- Contribution à la restauration de l'autorité de l'Etat ;
- 4- Renforcement du rôle politique du MCFDF dans l'appareil d'Etat, et établissement de rapports harmonieux avec les autres instances étatiques et entités gouvernementales, ainsi que les organismes de coopération bilatérale et multilatérale ;
- 5- Amélioration des situations des femmes ;
- 6- Promotion et défense des droits des femmes ;
- 7- Renforcement des organisations de femmes ;
- 8- Sensibilisation et éducation des populations.

Ainsi pour mettre en oeuvre les actions relatives à l'exécution de ce Plan d'Action de l'Institution a eu à sa disposition pour l'exercice 2006-2007 un budget de **Quatre Vingt seize Million Cent Quatre Mille, Sept Cent Quarante Deux gourdes (96,104,742.)** Ce budget est ainsi réparti :

Premièrement, un crédit du Trésor Public d'un montant de **Cinquante et Un Million, Neuf Cent Quarante Cinq Mille, Sept Cent Vingt Gourdes et 00/100 (51,945,720)** dont :

- Un crédit de Fonctionnement d'un montant de **Quarante quatre millions cent cinquante neuf mille vingt deux et 0/100 (44,159,022.00)** gourdes. Ce montant est alloué au **fonctionnement des structures suivantes du Ministère** :
 - Coordinations Départementales ;
 - Direction de Coordination ;
 - Direction des Droits de Femmes ;
 - Direction de la prise en compte de l'analyse selon le Genre (Gender Mainstreaming) ;
 - Direction Générale ;
 - Direction administrative ;
 - Bureau de la Ministre.

Les dépenses encourues du 1^{er} octobre 2006 à mai 2007 se chiffrent à **Vingt Huit Millions, Deux Cent Quatre Vingt Quatre Mille, Quatre Cent Huit Gourdes et 82 centimes (28,284, 408, 82)** soit **64% du budget de fonctionnement** à quatre mois de la fin de l'exercice ce qui représente une bonne performance budgétaire.

- Ensuite un crédit d'Investissement de l'ordre de **Onze Million, Deux Cent Cinquante Mille Gdes et oo /100 (11,250,000.00)** qui est alloué à **trois (3) grands projets** :

- Le renforcement Institutionnel
- Le Projet pilote d'allègement de la Pauvreté comprenant un volet d'entrepreneuriat féminin d'entreprise de poudeuse par la distribution de poules de race améliorée aux organisations de femmes des communes de trois départements : Ouest – Haut et Bas-Artibonite – Nord-Ouest.
- La prise en charge contre la Violence.

A date il y a un décaissement du Ministère de l'Economie et des Finances de **Sept Million, Sept Cent Cinquante Mille Gourdes (7,500,000.00) gourdes** soit un pourcentage de **67% du montant initial** et les dépenses encourues du 1er octobre 2006 au 23 mai 2007, à partir du Décaissement du Ministère des Finances, se chiffrent à **Sept Million Neuf Cent Quinze Mille Six Cent Treize Gourdes et 14 Centimes**. Ce surplus de dépenses par rapport au décaissement susmentionné, provient des ponctions faites aux montants alloués à l'exécution d'autres projets.

Deuxièmement, de la **Coopération externe** un montant de **Quarante Million, Six Cent Quatre vingt Quinze Mille, Sept Cent Vingt Gourdes** octroyé, par des agences de coopération multilatérale et bilatérale, dont:

- La (Banque Interaméricaine de Développement (BID) un montant de **Un Million Quatre Cent Vingt Cinq Mille Gourdes (1,425,000.00)** en appui Renforcement institutionnel.
- L'Agence canadienne de Développement Intégré (ACDI) un montant de **Trente Neuf Million Deux Cent Soixante Dix Mille Sept Vingt Gourdes (39,270,720.00)** devant servir à l'élaboration d'outils techniques relatifs à l'implémentation de l'Unité d'Etudes et de Programmation, Au renforcement des Bureaux régionaux, en termes d'aménagement de locaux et d'acquisition de certains équipements tels génératrices, Inverter..

Voilà d'une manière globale la présentation, la provenance de notre Budget de l'Exercice 2006-2007 et les dépenses effectuées à date.

Honorables Parlementaires,

Sans nul doute, tenant compte de votre rôle constitutionnel en tant que responsable de contrôle, moi ordonnatrice, vous aimeriez savoir ce que le Ministère a réalisé au juste à partir des fonds décaissés à date. Permettez--moi de vous les présenter sans entrer dans les détails :

Au niveau de l'Axe relatif au renforcement de la capacité organisationnelle /institutionnelle du MCFDF

- La sécurisation des locaux du Ministère par la reconstruction de la clôture de l'édifice;
- L'aménagement de la salle de formation dont les travaux sont en cours d'exécution ;

- La réalisation d'une Etude de faisabilité pour l'aménagement du bâtiment logeant l'Administration et autres sections ;
- La tenue de l'atelier de travail sur la planification stratégique en janvier 2007 à l'intention des cadres du Bureau central et des dix (10) Bureaux de Coordination Départementale ;
- Le recrutement d'une Avocate-consultante en mars 2007 ce qui permet de mettre à jour des dossiers nécessitant un traitement juridico-légal et ils sont nombreux;
- Le recrutement d'un consultant en informatique en mars 2007 ce qui permet de mettre à jour le réseau informatique du Ministère ;
- La construction du site web du MCFDF (www.mcdfd.gouv.ht) de façon à informer les populations des dix (10) départements et celles d'outre-mer

Au niveau de la Promotion de l'Analyse comparative selon le Sexe, et de prise en compte des rapports sociaux de sexe dans les politiques et programmes.

- La production et diffusion de Kit et de dépliants sur l'importance de la généralisation de l'Analyse selon le genre, l'ACS et le rôle transversal du MCFDF en février 2007 ;
- La tenue d'un atelier de vulgarisation sur des données sur le Genre, le 11 mai à l'Institut haïtien de l'Enfance pour une prise en compte dans les statistiques nationales ;
- La tenue les 27 et 28 avril 2007 d'un Atelier autour de l'application de l'ACS à l'adresse des employées des dix (10) Bureaux de Coordination Départementale (BD) ;
- La tenue d'un Atelier bilan de la Concertation nationale contre les violences faites aux femmes les 27-28 mars 2007.
- L'orientation **de 308 victimes** vers les institutions de prise en charge intégrale des violences spécifiques faites aux femmes au niveau des dix (10) départements;
- L'accompagnement légal et psycho-médical des femmes victimes de violence à travers les institutions de prise en charge ;
- La subvention en termes d'appui à des personnes en situation socio-économique précaire et d'extrême détresse (scolarité, loyer, petit commerce, cas de maladie.)

Au niveau du Programme d'Education pour une société non sexiste

- L'appui au lancement de la revue « Anayizz », magazine international traitant de tous les aspects de la vie des femmes haïtiennes;
- La conduite d'une campagne de sensibilisation sur les droits des femmes et contre les stéréotypes sexuels pendant la période carnavalesque au niveau des dix départements.

Au niveau de la Valorisation de l'apport social des Femmes

- La commémoration de la Journée Internationale des femmes le 8 mars 2007 dans les dix départements;
- La commémoration de la Journée Nationale du Mouvement des Femmes le 3 avril dans les dix départements;
- La commémoration de la fête du drapeau dans les dix départements notamment une cérémonie spéciale en hommage à Catherine Flon sur la Place de portant son nom au Champ de Mars, le 16 mai 2007.

Au niveau du Renforcement de l'autorité de l'Etat / Affirmation du leadership du MCFDF en matière d'égalité de sexe / Représentation Internationale par rapport aux engagements internationaux et régionaux de l'Etat en matière de droits des femmes.

- La représentation de l'Etat haïtien via le Ministère par une délégation conduite par Moi-même à la 51^{ème} Session de la Division de la Femmes au siège des Nations Unies à New York le 6 mars 2007 ;
- La représentation de l'Etat haïtien via le Ministère par une délégation présidée par la Moi-même à l'Assemblée de la Commission Interaméricaine des femmes (CIM), tenue au Siège de l'OEI à Washington les 19-20 avril 2007 ;
- La représentation de l'Etat haïtien via le Ministère à travers la Participation de la Cheffe de Cabinet en représentation de la Ministre à la réunion du Bureau de la Conférence Régionale des femmes de l'Amérique Latine et de la Caraïbe- Santiago Chili, octobre 2006 ;
- La représentation de l'Etat haïtien via une délégation mixte (Exécutif. Législatif et société civile) conduite par le MCFDF à la réunion sous régionale – Antigua, mai 2007

Au niveau de la Promotion et défense des Droits des Femmes

- La Finalisation et la transmission au Parlement du Menu Législatif du Ministère contenant trois projets de loi :
 - o La Filiation / la paternité responsable
 - o Le Plaçage
 - o Le Travail Domestique
- Le lancement du projet pilote de renforcement des organisations de bases et de génération de revenus en mai 2007 qui s'étendra dans les dix départements du pays ;
- L'octroi de bourses scolaires à des fillettes issues de famille en situation socio- économique défavorable via le Ministère de l'Education Nationale ;
- L'Appui ponctuel aux problèmes urgents de trois cent (300) prostituées du Champ de mars et de l'aire métropolitaine ;

- Le développement d'un partenariat avec d'autres entités étatiques et non étatiques en vue de la mise en place d'un programme de réinsertion socio-économique de ce groupe de trois cent (300) de femmes prostituées et de travailleuses de sexe en général.
- L'encadrement, la mise en réseau et l'appui ponctuel à des groupes de femmes de cité Soleil et de Grand Ravine en termes de renforcement organisationnel;
- La distribution de matériel (machines à coudre et outils agricoles) aux groupes de femmes d'organisations de base dans les Départements de l'Ouest et du Nord-ouest avec un don récemment reçu dans le cadre de l'allègement de la pauvreté et de la création d'emplois ;

Je dois souligner pour vous, Honorables Parlementaires ici présents et présentes que la plupart des activités réalisées, proviennent surtout de fonds sollicités à partir de notre politique de recherche de financement externe, en raison de l'insuffisance du Budget alloué au Ministère pour la mise en oeuvre des actions prévues dans son Plan d'action.

Honorables Parlementaires,

Loin de vous retenir encore plus par un exposé trop long, je voudrais quand même vous dire que le Ministère pourrait réaliser et doit réaliser encore plus si le budget alloué répondait aux besoins d'exécution de son Plan d'Action 2006-2007. Pour qu'à moyen à long terme moins de jeunes filles et de femmes ne soit plus dans l'obligation de quitter leurs zones notamment de prendre des embarcations de fortune : «kantè yo» de se prostituer ouvertement ou «anba chal». Le Ministère peut démontrer sa capacité d'absorption et de gestion budgétaire pour ces quatre mois restant de l'Exercice 2006-2007 si vous lui accordez le surplus budgétaire soumis à votre attention. Ceci m'invite donc à vous présenter nos besoins en **Budget rectificatif**.

Honorables Parlementaires,

Le Crédit Budgétaire alloué au Ministère ne lui permet pas de remplir pleinement sa mission notamment :

- S'adresser aux problèmes de la féminisation de la pauvreté qui demeurent l'un de ses principaux axes prioritaires ;
- S'attaquer à la féminisation du Sida qui reste aigue malgré les efforts continus du gouvernement pour réduire la pandémie en général ;
- Combler le déficit institutionnel des Bureaux Départementaux dont le manque d'équipements, l'absence de moyens de communications et de locomotions, l'insuffisance de ressources humaines constituent autant d'obstacles pour le Ministère dans le plein accomplissement de sa Mission. Nos rapport avec vous, les demandes que vous recevez et que vous nous transmettez témoignent de l'urgente nécessité de nous donner des fonds pour un meilleur fonctionnement de nos coordinations.

De ce Fait, **des Trente trois million Cinq Cent Vingt Huit Mille Cinq Cent Vingt Deux Gourdes** qui ont été sollicités, une somme s'élevant à **Treize millions (13,000.00) de gourdes a été octroyé** dont :

- ❖ **Trois millions (3.000.000) de Gourdes** pour le fonctionnement, lesquels serviront à amortir les mouvements opérés dans le personnel, les promotions et les nominations notamment les cadres pour l'opérationnalisation **de l'Unité d'Etudes et de Programmation**.
- ❖ **Dix millions (10,000.000) de Gourdes** doivent ajuster le montant alloué Projet Pilote de génération de revenus des femmes et de renforcement des organisations de base dit Projet d'Allègement de la Pauvreté, explicité précédemment et qui devra s'étendre aux Départements du pays. En ce sens un partenariat est en cours avec la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire en vue de l'implémentation effective du projet au cours de ce mois. Ce projet comporte 2 volets :
 - a) Le montage des entreprises touchant 150 organisations de bases pour la plupart des organisations de femmes ;
 - b) Le renforcement organisationnel (élaboration et gestion de projets, technique de recherche de financement). En ce sens une proposition d'offre technique et financière reçue d'une firme haïtienne spécialisée dans le domaine est en cours d'étude.

L'objectif de ce projet est de contribuer comme nous l'avons dit précédemment, à réduire la pauvreté et ses conséquences notamment les voyages clandestins, l'exode rurale en particulier celles des femmes avec ses fléaux tels la féminisation du Sida, l'exploitation sexuelle sur toutes ses formes.

Honorables Parlementaires.

Il m'importe de souligner, que le renforcement de la Capacité de l'institution lui permettra d'être plus apte à planifier, à programmer et à exécuter ses activités, notamment : assurer pleinement la fonction de transversalité qui lui est impartie. Ce renforcement amplifiera également ses possibilités d'accentuer sa politique de vulgarisation de l'Analyse Comparative selon le Sexe et de prise en compte de la **dimension Genre** dans les programmes et les projets des secteurs étatiques et non étatiques.

Pour que le Ministère soit à la fois efficace et efficient, des interventions régulières en matière d'accompagnement, tout en respectant les priorités identifiées, sont indispensables, en plus de son rôle transversal. Il est donc essentiel de renforcer les coordinations départementales dans les dix départements en vue de leur permettre d'être performant, ceci dans les chefs lieux comme dans toutes les communes.

Aussi, est-il nécessaire de présenter ce budget rectificatif, a vous Honorables Députés de la 48eme législature, ce qui nous permettra de compléter les ressources dont nous disposons et de réaliser un ensemble d'activités connexes à notre rôle et qu'il vous plaise Honorables parlementaires de bien vouloir approuver ce modeste ... ajustement.

Pour finir, je tiens à vous présenter, Honorables Députés-es de la 48^{ème} Législature ceux et celles qui nous accompagnent en vue de répondre a vos questions de façon minutieuse et précise, dans le cadre de l'exercice de la construction, d'un Etat soucieux des besoins de ses populations dans toutes

ses couches sans exclusive,. Et enfin d'un Etat soucieux d'une gestion rationnelle des ses ressources et de la transparence comme modèle de gouvernance. Merci !

Marie Laurence Jocelyn LASSEGUE

MINISTRE